
États financiers de l' Université de Montréal

30 avril 2026

Rapport de l'auditeur indépendant	1-3
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	4
État de la situation financière.....	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires.....	7-33

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil de
l'Université de Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Université de Montréal (l'« Université »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 avril 2026, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université au 30 avril 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Université conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Université ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Université.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Université.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Université à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Université à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 28 septembre 2026

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A132478

		Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total des fonds	
	Notes	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits											
Subventions du ministère de l'Enseignement supérieur		738 840	707 855	30 196	25 746	50 770	50 742	—	—	819 806	784 343
Autres subventions et contrats gouvernementaux		26 925	26 475	173 857	182 032	25 148	20 190	—	—	225 930	228 697
Autres apports et contrats non gouvernementaux		1 951	1 775	52 360	57 805	6 345	13 692	—	—	60 656	73 272
Dons		—	—	31 839	30 667	—	—	—	—	31 839	30 667
Droits de scolarité		182 238	183 685	—	—	—	—	—	—	182 238	183 685
Services à la vie étudiante		20 053	21 040	—	—	—	—	—	—	20 053	21 040
Centre d'éducation physique et des sports		26 561	22 631	—	—	—	—	—	—	26 561	22 631
Services auxiliaires		21 411	21 138	—	—	—	—	—	—	21 411	21 138
Revenus de placement	3	20 726	21 707	15 186	14 058	—	—	—	—	35 912	35 765
Ventes externes		41 481	38 891	—	—	—	—	—	—	41 481	38 891
Gain à la cession d'immobilisations		—	—	—	—	378	22 974	—	—	378	22 974
Autres produits		44 437	45 548	—	25	—	—	—	—	44 437	45 573
		1 124 623	1 090 745	303 438	310 333	82 641	107 598	—	—	1 510 702	1 508 676
Charges											
Enseignement et recherche		670 776	646 232	212 884	220 493	—	—	—	—	883 660	866 725
Services à l'enseignement et à la recherche		126 412	123 053	1 922	2 456	—	—	—	—	128 334	125 509
Services à la vie étudiante		20 429	19 119	2 043	2 680	—	—	—	—	22 472	21 799
Centre d'éducation physique et des sports		25 036	23 266	—	—	—	—	—	—	25 036	23 266
Bourses – cycles supérieurs		8 992	8 887	58 781	54 628	—	—	—	—	67 773	63 515
Services à la collectivité		—	—	20 379	16 518	—	—	—	—	20 379	16 518
Administration		94 506	90 916	—	—	—	—	—	—	94 506	90 916
Gestion des immeubles		81 395	78 378	—	—	—	—	—	—	81 395	78 378
Services auxiliaires		18 451	18 126	—	—	—	—	—	—	18 451	18 126
Créances douteuses sur les droits de scolarité		1 047	2 389	—	—	—	—	—	—	1 047	2 389
Intérêts sur le découvert et les emprunts bancaires et frais financiers		557	300	—	—	1 349	2 611	—	—	1 906	2 911
Intérêts sur la dette		—	—	—	—	22 617	24 943	—	—	22 617	24 943
Vacances et délais de carence remis en temps		1 480	5 754	—	—	—	—	—	—	1 480	5 754
Autres avantages sociaux futurs non ventilés		8 486	7 706	—	—	—	—	—	—	8 486	7 706
Maintien de l'équité salariale		1 517	5 900	—	—	—	—	—	—	1 517	5 900
Autres contributions et affectations		—	—	2 766	1 763	5 767	2 930	—	—	8 533	4 693
Accords infonuagiques et amortissement de l'actif au titre des coûts d'implantation de logiciels-services		—	—	—	—	9 654	6 685	—	—	9 654	6 685
Amortissement des immobilisations		—	—	—	—	102 368	98 726	—	—	102 368	98 726
		1 059 084	1 030 026	298 775	298 538	141 755	135 895	—	—	1 499 614	1 464 459
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant les postes suivants		65 539	60 719	4 663	11 795	(59 114)	(28 297)	—	—	11 088	44 217
Variation de la juste valeur non réalisée des placements	3	1 969	3 231	—	—	—	—	—	—	1 969	3 231
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés		—	—	—	—	4 071	(14 319)	—	—	4 071	(14 319)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges		67 508	63 950	4 663	11 795	(55 043)	(42 616)	—	—	17 128	33 129
Soldes de fonds au début		(329 860)	(323 437)	16 080	17 917	365 583	331 909	530 672	469 157	582 475	495 546
Apports sous forme de biens et dotations		—	—	—	—	1 030	670	22 376	32 716	23 406	33 386
Revenus (pertes) de placement ajoutés au (déduites du) capital en dotation	3	—	—	—	—	—	—	45 509	(1 015)	45 509	(1 015)
Variation de la juste valeur des placements et des instruments financiers dérivés non réalisée ajoutée au capital en dotation	3	—	—	—	—	—	—	16 834	24 827	16 834	24 827
Variation des réévaluations et des autres éléments reconnus afférents aux régimes à prestations définies		7 157	(3 398)	—	—	—	—	—	—	7 157	(3 398)
Virements interfonds	15	(72 660)	(66 975)	(3 721)	(13 632)	76 209	75 620	172	4 987	—	—
Soldes de fonds à la fin		(327 855)	(329 860)	17 022	16 080	387 779	365 583	615 563	530 672	692 509	582 475

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

		Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Fonds de dotation		Total des fonds	
	Notes	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif											
À court terme											
Encaisse		—	—	149 954	117 824	60 528	36 958	982	959	211 464	155 741
Placements	3	301 287	372 337	8 381	8 090	—	—	45 699	48 300	355 367	428 727
Débiteurs	4	103 595	73 231	146 155	143 256	308 098	222 111	667	410	558 515	439 008
Stocks		6 589	6 191	—	—	—	—	—	—	6 589	6 191
Charges imputables au prochain exercice		10 141	10 625	262	429	2 098	2 959	—	—	12 501	14 013
Instruments financiers dérivés – contrats de change	16	—	—	—	—	—	—	—	967	—	967
Avances à d’autres fonds	5	52 390*	34 124*	362 145*	371 183*	108 470*	98 080*	—	—	—	—
		474 002	496 508	666 897	640 782	479 194	360 108	47 348	50 636	1 144 436	1 044 647
Placements	3	—	—	7 899	6 466	—	—	601 260	497 608	609 159	504 074
Débiteurs	4	29 195	—	581	2 367	579 934	905 227	—	—	609 710	907 594
Immobilisations	6	—	—	—	—	1 954 984	1 748 576	—	—	1 954 984	1 748 576
Frais payés d’avance		—	—	—	—	1 765	2 144	—	—	1 765	2 144
Instruments financiers dérivés – contrats d’échange de taux d’intérêt	16	—	—	—	—	9 489	5 418	—	—	9 489	5 418
Actif au titre des coûts d’implantation de logiciels-services	7	—	—	—	—	1 820	731	—	—	1 820	731
Actif au titre des prestations définies au régime de retraite de base	12	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres actifs		—	—	—	—	223	239	—	—	223	239
		503 197	496 508	675 377	649 615	3 027 409	3 022 443	648 608	548 244	4 331 586	4 213 423
Passif											
À court terme											
Découvert bancaire		151 682	123 655	—	—	—	—	—	—	151 682	123 655
Emprunts bancaires	8	—	—	—	—	154 043	121 749	—	—	154 043	121 749
Créditeurs et charges à payer	9	142 287	151 102	13 462	14 870	70 962	59 014	—	—	226 711	224 986
Produits reportés		14 073	13 791	17 592	15 855	—	—	—	—	31 665	29 646
Apports reportés	10	—	—	518 831	504 730	410	410	—	—	519 241	505 140
Instruments financiers dérivés – contrats de change	16	—	—	—	—	—	—	87	—	87	—
Tranche à court terme de la dette	11	—	—	—	—	158 691	71 549	—	—	158 691	71 549
Avances dues à d’autres fonds	5	341 336*	355 038*	108 470*	98 080*	40 241*	32 697*	32 958*	17 572*	—	—
		649 378	643 586	658 355	633 535	424 347	285 419	33 045	17 572	1 242 120	1 076 725
Subventions à rembourser ou à verser		—	2 437	—	—	—	—	—	—	—	2 437
Dette	11	—	—	—	—	545 705	703 981	—	—	545 705	703 981
Apports reportés	10	—	—	—	—	250 398	418 296	—	—	250 398	418 296
Apports reportés afférents aux immobilisations	10	—	—	—	—	1 419 180	1 249 164	—	—	1 419 180	1 249 164
Obligation au titre des prestations définies du programme surcomplémentaire du régime de retraite	12	91 208	88 981	—	—	—	—	—	—	91 208	88 981
Obligation au titre du régime d’avantages postérieurs à l’emploi	12	90 466	91 364	—	—	—	—	—	—	90 466	91 364
		831 052	826 368	658 355	633 535	2 639 630	2 656 860	33 045	17 572	3 639 077	3 630 948
Engagements et éventualités	19 et 20										
Soldes de fonds											
Investis en immobilisations	13 et 14	—	—	—	—	309 823	295 595	—	—	309 823	295 595
Affectations d’origine externe		—	—	—	—	—	—	542 394	457 503	542 394	457 503
Affectations d’origine interne		22 219	22 194	17 022	16 080	77 956	69 988	73 169	73 169	190 366	181 431
Réévaluations et autres éléments reconnus afférents aux régimes à prestations définies		(96 395)	(103 552)	—	—	—	—	—	—	(96 395)	(103 552)
Déficitaires – avantages sociaux futurs		(85 279)	(76 793)	—	—	—	—	—	—	(85 279)	(76 793)
Déficitaires – activités de fonctionnement		(168 400)	(171 709)	—	—	—	—	—	—	(168 400)	(171 709)
		(327 855)	(329 860)	17 022	16 080	387 779	365 583	615 563	530 672	692 509	582 475
		503 197	496 508	675 377	649 615	3 027 409	3 022 443	648 608	548 244	4 331 586	4 213 423

* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne « Total des fonds » étant donné qu’ils s’éliminent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil de l’Université


, Recteur


, Vice-recteur à l’administration et aux finances

	Notes	2026 \$	2025 \$
Activités de fonctionnement			
Excédent des produits sur les charges		17 128	33 129
Ajustements pour :			
Variation de la juste valeur non réalisée des placements		(1 969)	(3 231)
Amortissement des immobilisations		102 368	98 726
Gain à la cession d'immobilisations		(378)	(22 974)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations		(60 332)	(57 203)
Variation de l'actif et des obligations liées aux avantages sociaux futurs		8 486	7 706
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés excluant celle relative au fonds de dotation		(4 071)	14 319
		61 232	70 472
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement et des débiteurs à long terme, des apports reportés et des subventions à rembourser ou à verser	18	11 169	86 781
		72 401	157 253
Activités d'investissement			
Variation nette des placements		(12 922)	(59 280)
Instruments financiers dérivés – contrats de change		1 054	(1 462)
Acquisition d'immobilisations et autres actifs		(292 929)	(228 496)
Produit de la cession d'immobilisations		379	49 703
Variation nette des frais reportés		379	378
Variation nette de l'actif au titre des coûts d'implantation de logiciels-services		(1 089)	(731)
		(305 128)	(239 888)
Activités de financement			
Variation nette des emprunts bancaires		32 294	(18 009)
Augmentation de la dette		—	2 170
Remboursement de la dette		(71 549)	(79 235)
Variation nette des frais d'émission de la dette non amortis		415	414
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations		230 348	167 573
Dotations reçues		23 406	33 386
Revenus (pertes) de placement ajoutés au (déduites du) capital en dotation		45 509	(1 015)
		260 423	105 284
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		27 696	22 649
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		32 086	9 437
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		59 782	32 086
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent :			
Encaisse		211 464	155 741
Découvert bancaire		(151 682)	(123 655)
		59 782	32 086

Voir les renseignements complémentaires présentés à la note 18.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et objectifs de l'Université

L'Université de Montréal (l'« Université ») est constituée en vertu de la *Loi 234* de l'Assemblée nationale du Québec, promulguée le 27 mars 2018 et mise en vigueur le 28 septembre 2018.

L'Université est un organisme de bienfaisance enregistré qui n'est pas assujetti à l'impôt sur le revenu, au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. L'Université offre des services d'enseignement et poursuit des activités de recherche associées à l'enseignement.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Consolidation

L'Université ne consolide pas les entités sans but lucratif qu'elle contrôle. Les données financières combinées afférentes à ces entités sont présentées à la note 17.

Comptabilité par fonds

L'Université présente ses informations financières par fonds.

Elle dispose d'un fonds de fonctionnement et de trois autres fonds : le fonds avec restrictions, le fonds des immobilisations et le fonds de dotation.

Fonds de fonctionnement

Le fonds de fonctionnement rend compte des activités habituelles menées par l'Université en matière de prestation de services d'enseignement, de soutien à l'enseignement et à la recherche, de fonctionnement du campus universitaire et de recherche à des fins internes. Ce fonds présente également les ressources non affectées de l'externe et les subventions de fonctionnement.

Fonds avec restrictions

Le fonds avec restrictions rend compte des ressources grevées d'affectations externes, lesquelles sont principalement dirigées vers des activités associées à la recherche. Les surplus générés par les activités financées par l'externe sont réaffectés à la recherche ou à une activité assimilable et sont présentés à titre de fonds affectés d'origine interne dans les soldes de fonds.

Fonds des immobilisations

Le fonds des immobilisations présente les éléments d'actif et de passif ainsi que les produits et les charges afférents aux immobilisations détenues par l'Université et ceux qui servent à leur financement.

Fonds de dotation

Le fonds de dotation présente les ressources reçues à titre de dotations (capital permanent) ainsi que les revenus de placement devant être ajoutés aux dotations, en accord avec les exigences des donateurs. Les autres revenus de placement réalisés à même les ressources du fonds de dotation sont présentés au fonds avec restrictions ou au fonds de fonctionnement, selon la nature des affectations stipulées par les donateurs, le cas échéant.

2. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits du fonds approprié de l'exercice au cours duquel sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si son encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport.

Les produits reportés représentent les encaissements pour lesquels les services ne sont pas rendus.

Les principales sources de produits de l'Université, autres que les apports, sont les droits de scolarité, les services offerts aux étudiants, le centre d'éducation physique et des sports, les services auxiliaires et les ventes externes. Ces revenus sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement dans l'exercice au cours duquel le service sous-jacent est rendu.

Les subventions de fonctionnement du gouvernement du Québec sont comptabilisées au cours de l'exercice à l'égard duquel elles sont consenties.

Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes du solde de fonds du fonds de dotation.

Les revenus de placement affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes à l'affectation sont engagées. Ainsi, les revenus de placement tirés des ressources affectées du fonds de dotation sont constatés à titre de produits du fonds correspondant. Si la charge correspondante n'est pas réalisée, ces revenus de placement sont reportés et présentés à titre d'apports reportés à l'état de la situation financière. Les revenus de placement non affectés tirés des ressources du fonds de dotation sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement.

Les apports découlant des campagnes de sollicitation sont comptabilisés au fonds concerné, selon l'affectation du donateur, lors de l'encaissement des dons. Les apports non affectés sont présentés au fonds de fonctionnement au poste Dons.

La tranche des produits encaissés concernant les contrats de recherche, pour lesquels les services ne sont pas rendus au cours de l'exercice, est présentée dans les produits reportés à l'état de la situation financière du fonds avec restrictions, alors que la partie des autres apports destinés à la recherche et non utilisés en fin d'exercice est présentée à titre d'apports reportés.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Université devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre parties liées sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre parties liées dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'Université dans le cadre de l'opération.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement à l'exception des placements et des instruments financiers dérivés qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les dividendes et les intérêts gagnés, les dividendes et les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession, sont incluses dans les revenus de placement ou directement en variation des soldes de fonds. Les gains et les pertes non réalisés sont présentés sur une ligne distincte à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds ou directement en variation des soldes de fonds.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre d'autres produits ou de charges d'intérêts.

Dépréciation

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'Université comptabilise à l'état des résultats une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Instruments financiers dérivés

L'Université recourt à des contrats d'échange de taux d'intérêt pour gérer ses risques de taux d'intérêt afférents à la dette ainsi qu'à des contrats de change à terme pour gérer ses risques de change afférents à ses placements en devises. L'Université a choisi de ne pas préparer la documentation requise pour l'application de la comptabilité de couverture. Par conséquent, les contrats d'échange de taux d'intérêt et les contrats de change à terme sont constatés à la juste valeur à l'état de la situation financière à titre d'actif (ou de passif). La juste valeur est déterminée à partir des cotes boursières et des cours obtenus d'institutions financières pour des instruments financiers dérivés identiques ou semblables.

Actif au titre des coûts d'implantation de logiciels-services

L'Université comptabilise à titre d'actif les coûts admissibles liés aux activités d'implantation de logiciels-services. Ces coûts sont présentés séparément dans l'état de la situation financière et sont présentés à l'actif au titre des coûts d'implantation de logiciels-services.

2. Méthodes comptables (suite)

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

L'Université constate un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation qui naît de l'acquisition, du développement ou de la mise en valeur, de la construction, ou de l'exploitation normale de l'actif à long terme dans la période au cours de laquelle naît l'obligation lorsqu'il est possible de faire une estimation raisonnable du montant de l'obligation. Le passif est évalué à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle. Le coût correspondant est ajouté à la valeur comptable de l'immobilisation en cause et est amorti sur la durée de vie utile de celle-ci. Dans les exercices ultérieurs, le passif est rajusté pour refléter tout changement causé par l'écoulement du temps, et la révision soit de l'échéancier ou du montant des flux de trésorerie non actualisés par rapport à l'estimation initiale, soit du taux d'actualisation. L'accroissement du passif pour refléter le changement causé par l'écoulement du temps donne lieu à une charge de désactualisation aux résultats, alors que les variations du passif résultant de la révision soit du montant des flux de trésorerie non actualisés par rapport à l'estimation initiale soit du taux d'actualisation sont constatées comme un ajustement de la valeur comptable de l'immobilisation en question.

L'Université est au courant qu'il y a présence de contaminants dans certains bâtiments; toutefois, l'Université n'est pas en mesure d'évaluer les coûts en lien avec ces contaminants et le moment, le cas échéant, où ces coûts seront engagés. Ainsi, aucun passif n'est comptabilisé.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties sur leur période d'utilisation prévue.

L'Université impute la charge d'amortissement à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds du fonds des immobilisations, selon la méthode linéaire et sur les périodes suivantes, qui correspondent également aux directives du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) :

Aménagement des terrains	10 et 20 ans
Bâtiments	
Bâtiments	20, 40 ou 50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	25, 30 ou 40 ans
Améliorations locatives	durée du bail
Matériel et équipement	3, 5 ou 15 ans
Équipement informatique	
Équipement de communication multimédia	
Mobilier et équipement de bureau	
Équipement spécialisé lié à l'enseignement et à la recherche	10 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Matériel roulant	5 ans
Réseaux de télécommunication	10 ans
Logiciels autres que les versions initiales	3 ans
Développement informatique	10 ans
Équipement de communication loué en vertu de contrats de location-acquisition	durée du bail
Équipement spécialisé lié à l'enseignement loué en vertu de contrats de location-acquisition	durée du bail

Les intérêts des emprunts temporaires pour les nouvelles constructions sont ajoutés au coût de ces constructions jusqu'à leur mise en service.

2. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations (suite)

Les immobilisations complètement amorties sont radiées des registres comptables au moment où elles ne sont plus utilisées.

Lorsque des circonstances indiquent qu'une immobilisation a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement de l'immobilisation. Les réductions de valeur d'immobilisations doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprise.

Conversion des devises

Les soldes des comptes et les opérations effectuées en devises sont convertis en dollars canadiens selon la méthode temporelle. Selon cette méthode, les éléments monétaires de l'actif et du passif sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, et les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change historiques. Les produits et les charges sont convertis au taux moyen en vigueur au cours de l'exercice, sauf pour l'amortissement, qui est converti aux taux historiques. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi

Les coûts du programme de base du régime de retraite à prestations définies de l'Université sont établis périodiquement par des actuaires indépendants. L'Université a choisi d'évaluer les obligations au titre des prestations définies en ayant recours à l'évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation. Cette évaluation actuarielle périodique est donc fondée sur la méthode de répartition des prestations définies au prorata des services (qui incorpore la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels). Pour les besoins du calcul du taux de rendement réel des actifs du régime, ces actifs sont évalués à leur juste valeur.

Les coûts du programme surcomplémentaire du régime de retraite à prestations définies et du régime d'avantages postérieurs à l'emploi de l'Université sont établis périodiquement par des actuaires indépendants. L'Université utilise des évaluations actuarielles établies aux fins de la comptabilisation pour déterminer les obligations au titre du régime à prestations définies. Ces évaluations périodiques sont fondées sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services (qui incorpore la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels). Pour les besoins du calcul du taux de rendement réel des actifs du régime, ces actifs sont évalués à leur juste valeur. Le régime d'avantages postérieurs à l'emploi n'est pas capitalisé.

L'Université constate :

- dans l'état de la situation financière, les obligations au titre des prestations définies, diminuées de la juste valeur des actifs du régime, et ajustées en fonction de toute provision pour moins-value (soit l'actif ou l'obligation au titre des prestations définies);
- dans l'état des résultats, le coût du régime pour l'exercice;
- dans l'état de l'évolution des soldes de fonds, les réévaluations et les autres éléments découlant notamment de la différence entre le rendement réel des actifs du régime et le rendement calculé selon le taux d'actualisation déterminé, des gains et des pertes actuariels, des services passés, de règlement, de compression et de plafonnement de l'actif au titre des prestations définies.

2. Méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction de l'Université formule des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés dans les éléments d'actif et de passif de même que dans les éléments de passif éventuel divulgués à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés dans les produits et les charges de l'exercice visé. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent les subventions à recevoir du MES ou à rembourser, la durée de vie utile des immobilisations et de l'actif au titre des coûts d'implantation de logiciels-services, les charges à payer, les subventions à rembourser ou à verser, la juste valeur des placements et des instruments financiers dérivés, l'actif et les obligations au titre des prestations définies et les passifs dans le cadre des éventualités juridiques. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Université de Montréal
Notes complémentaires

30 avril 2026

(tableaux en milliers de dollars)

3. Placements

	2026			
	Fonds de fonction- nement	Fonds avec restrictions	Fonds de dotation	Total
	\$	\$	\$	\$
Encaisse et unités de fonds – marché monétaire	301 287	5 829	45 699	352 815
Coupons détachables et obligations canadiennes, valeur nominale de 10 441 674 \$, 2,05 % à 5,15 %, échéant de mars 2027 à avril 2029	—	10 443	—	10 443
Parts de fonds communs d'obligations				
Canada	—	—	148 176	148 176
États-Unis	—	—	30 135	30 135
	—	—	178 311	178 311
Actions				
Canada	—	7	150 402	150 409
États-Unis	—	—	45 705	45 705
Étranger	—	—	29 994	29 994
	—	7	226 101	226 108
Parts de fonds communs d'actions				
Canada	—	—	3 089	3 089
Étranger	—	—	51 345	51 345
	—	—	54 434	54 434
Participation dans une société en commandite				
Canada	—	1	—	1
Titres immobiliers				
Canada	—	—	4 224	4 224
Étranger	—	—	11 577	11 577
	—	—	15 801	15 801
Fonds de couverture				
États-Unis	—	—	42 269	42 269
Étranger	—	—	84 344	84 344
	—	—	126 613	126 613
	301 287	16 280	646 959	964 526
Moins : tranche à court terme	301 287	8 381	45 699	355 367
	—	7 899	601 260	609 159

3. Placements (suite)

	2025		
	Fonds de fonction- nement	Fonds avec restrictions	Fonds de dotation
	\$	\$	\$
Total			\$
Encaisse et unités de fonds – marché monétaire	372 337	4 340	48 449
Coupons détachables et obligations canadiennes, valeur nominale de 10 050 415 \$, 1,00 % à 5,15 %, échéant de juillet 2025 à avril 2028	—	10 208	—
Parts de fonds communs d'obligations			
Canada	—	—	134 351
États-Unis	—	—	26 897
	—	—	161 248
Actions			
Canada	—	7	101 431
États-Unis	—	—	39 780
	—	7	141 211
Parts de fonds communs d'actions			
Canada	—	—	2 605
États-Unis	—	—	58 653
	—	—	61 258
Participation dans une société en commandite			
Canada	—	1	—
Titres immobiliers			
Canada	—	—	4 257
Étranger	—	—	11 617
	—	—	15 874
Fonds de couverture			
États-Unis	—	—	34 477
Étranger	—	—	83 391
	—	—	117 868
	372 337	14 556	545 908
Moins : tranche à court terme	372 337	8 090	48 300
	—	6 466	497 608

3. Placements (suite)

Les revenus de placement se détaillent et se répartissent comme suit :

	2026		
	Fonds de fonction- nement	Fonds avec restrictions	Total
	\$	\$	\$
Intérêts et dividendes	10 397	1 647	12 044
Revenus de placement tirés des ressources du fonds de dotation	10 329	19 378	29 707
Variation du poste Apports reportés	—	(5 839)	(5 839)
	20 726	15 186	35 912
	2025		
	Fonds de fonction- nement	Fonds avec restrictions	Total
	\$	\$	\$
Intérêts et dividendes	16 940	602	17 542
Revenus de placement tirés des ressources du fonds de dotation	4 767	16 955	21 722
Variation du poste Apports reportés	—	(3 499)	(3 499)
	21 707	14 058	35 765

Les revenus de placement tirés des ressources détenues par le fonds de dotation se détaillent et se répartissent comme suit :

	2026	2025
	\$	\$
Intérêts et dividendes	13 151	9 926
Gains à la cession de placements	63 851	11 940
	77 002	21 866
Honoraires du fiduciaire et des gestionnaires	(1 772)	(1 145)
	75 230	20 721
Tranche présentée au poste Revenus de placement du fonds de fonctionnement	10 329	4 948
Tranche présentée avec les produits généraux des Services aux étudiants du fonds de fonctionnement	14	14
Tranche présentée au poste Revenus de placement du fonds avec restrictions	19 378	16 774
Revenus (pertes) de placement ajoutés au (déduites du) capital en dotation	45 509	(1 015)
	75 230	20 721

3. Placements (suite)

La majorité des dotations sont soumises à la politique 10.33 de gestion et de distribution du fonds de dotation (la « Politique »), laquelle détermine annuellement le montant de revenus de placement à répartir aux différents fonds. Si la juste valeur (JV) de chacune des dotations est supérieure au capital initial doté (CID), il faut comptabiliser à chaque fonds concerné les revenus prévus selon la formule de calcul basée sur le ratio JV/CID. Si les revenus de placement de l'année sont insuffisants, il faut puiser à même les revenus des années antérieures inscrits au solde de fonds du fonds de dotation à titre de réserve temporaire. Si la réserve temporaire est insuffisante, une tranche de la variation de la juste valeur non réalisée des ressources détenues par le fonds de dotation est alors utilisée afin de respecter exactement le montant de répartition établi en vertu de la Politique.

La variation de la juste valeur non réalisée des ressources détenues par le fonds de dotation s'établit au montant de 18 803 471 \$ (28 058 296 \$ en 2025) et se répartit comme suit :

	2026	2025
	\$	\$
Tranche présentée à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds de fonctionnement et virée ensuite au fonds de dotation (note 15)	1 969	3 231
Tranche présentée directement comme variation des soldes de fonds du fonds de dotation	16 834	24 827
	18 803	28 058

4. Débiteurs

Les débiteurs se répartissent comme suit selon les fonds et les tranches à court terme et à long terme :

	2026	2025
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Subvention à recevoir du MES	97 560	39 092
Droits de scolarité et autres frais	21 947	21 300
Ventes et autres*	23 090	22 178
Intérêts et dividendes	501	647
	143 098	83 217
Provision pour créances douteuses	(10 308)	(9 986)
	132 790	73 231
Moins : subventions encaissables à long terme	29 195	—
Montant encaissable à court terme	103 595	73 231
Fonds avec restrictions		
Subventions, contrats et autres	146 736	145 623
Moins : montant encaissable à long terme	581	2 367
Montant encaissable à court terme	146 155	143 256
Fonds des immobilisations		
Subventions	886 786	1 126 567
Intérêts et dividendes	303	347
Autres	943	424
	888 032	1 127 338
Moins : subventions encaissables à long terme	579 934	905 227
Montant encaissable à court terme	308 098	222 111
Fonds de dotation		
Intérêts et dividendes	572	347
Autres	95	63
Montant encaissable à court terme	667	410
Total des débiteurs encaissables à court terme	558 515	439 008
Total des débiteurs encaissables à long terme	609 710	907 594

* Débiteurs liés aux ventes externes, TPS/TVQ et autres éléments non liés à la subvention du MES ou aux droits de scolarité.

Dons à recevoir

Les dons à recevoir des campagnes de souscription, d'un montant de 310 748 400 \$ (256 107 800 \$ en 2025), sont des engagements d'honneur et ne sont pas inscrits à l'état de la situation financière. La valeur estimative de réalisation de ces engagements s'établit à 296 041 400 \$ (243 817 400 \$ en 2025), dont 15 180 400 \$ (13 892 100 \$ en 2025) au cours du prochain exercice; elle est basée sur l'expérience d'encaissement.

5. Avances à (dues à) d'autres fonds

L'Université gère tous ses comptes de banque globalement. Bien que la majorité des dépôts attribuables à chaque fonds soit portée au compte de banque du fonds concerné, les décaissements, pour leur part, passent en totalité par un compte de banque central présenté au fonds de fonctionnement. Les avances à (dues à) d'autres fonds ne portent pas intérêt et ne comportent pas de modalités d'encaissement (ou de remboursement).

6. Immobilisations

	2026		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	47 391	—	47 391
Aménagement des terrains	132 785	31 221	101 564
Bâtiments			
Bâtiments	1 002 300	490 941	511 359
Améliorations majeures aux bâtiments	967 935	405 198	562 737
Améliorations locatives	26 945	21 986	4 959
Matériel et équipement			
Équipement informatique	58 503	38 412	20 091
Équipement de communication multimédia	25 121	18 572	6 549
Mobilier et équipement de bureau	31 183	28 177	3 006
Équipement spécialisé lié à l'enseignement et à la recherche	243 958	108 790	135 168
Documents de bibliothèque	330 170	285 781	44 389
Matériel roulant	2 746	1 504	1 242
Réseaux de télécommunication	8 723	6 120	2 603
Logiciels autres que les versions initiales	13 206	8 539	4 667
Développement informatique	44 607	38 190	6 417
Équipement de communication loué en vertu de contrats de location-acquisition	10 506	10 421	85
Équipement spécialisé lié à l'enseignement loué en vertu de contrats de location-acquisition	157	157	—
Projets en cours	494 627	—	494 627
Œuvres d'art	8 130	—	8 130
	3 448 993	1 494 009	1 954 984

6. Immobilisations (suite)

	2025		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	47 289	—	47 289
Aménagement des terrains	86 195	26 351	59 844
Bâtiments			
Bâtiments	1 002 290	473 009	529 281
Améliorations majeures aux bâtiments	854 833	375 617	479 216
Améliorations locatives	26 267	20 998	5 269
Matériel et équipement			
Équipement informatique	53 653	36 766	16 887
Équipement de communication multimédia	22 942	18 085	4 857
Mobilier et équipement de bureau	31 306	27 982	3 324
Équipement spécialisé lié à l'enseignement et à la recherche	235 472	105 638	129 834
Documents de bibliothèque	319 965	276 971	42 994
Matériel roulant	2 449	1 228	1 221
Réseaux de télécommunication	6 674	5 732	942
Logiciels autres que les versions initiales	13 523	7 912	5 611
Développement informatique	94 950	87 377	7 573
Équipement de communication loué en vertu de contrats de location-acquisition	10 502	10 382	120
Équipement spécialisé lié à l'enseignement loué en vertu de contrats de location-acquisition	157	157	—
Projets en cours	407 265	—	407 265
Œuvres d'art	7 049	—	7 049
	3 222 781	1 474 205	1 748 576

7. Actif au titre des coûts d'implantation de logiciels-services

	2026	2025
	\$	\$
Coût	4 174	1 197
Amortissement cumulé	(2 354)	(466)
Valeur comptable nette	1 820	731

Les coûts liés aux activités d'implantation inscrits à titre d'actif dans le cadre d'un accord de type logiciel-service sont amortis sur la période prévue d'accès au logiciel par l'Université, qui est de 1 à 3 ans.

7. Actif au titre des coûts d'implantation de logiciels-services (suite)

Pour l'exercice terminé le 30 avril 2026, l'Université a comptabilisé 1 888 142 \$ en charge d'amortissement des coûts liés aux activités d'implantation de logiciels-services inscrits à titre d'actif. La valeur de cet amortissement est présentée dans les accords infonuagiques et amortissement de l'actif au titre des coûts d'implantation de logiciels-services de l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

8. Emprunts bancaires

	2026	2025
	\$	\$
Fonds des immobilisations		
Facilité de crédit bancaire – Institution financière	4 000	4 000
Facilité de crédit bancaire – Financement-Québec*	150 043	117 749
	154 043	121 749

* L'Université dispose de marges de crédit autorisées de 176 401 889 \$ par Financement-Québec destinées au financement temporaire des acquisitions d'immobilisations financées par le MES.

Les marges de crédit portent intérêt au taux moyen des bons du Trésor du Québec à 3 mois majoré de 0,020 % (taux moyen des bons du Trésor du Québec à 3 mois majoré de 0,020 % au 30 avril 2025). Le taux effectif était de 2,336 % au 30 avril 2026 (2,721 % au 30 avril 2025).

Les marges de crédit du MES seront remboursées trimestriellement au comptant par le MES.

L'Université dispose de facilités de crédit bancaire autorisées de 10 000 000 \$ sous forme de marges de crédit. La marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel de l'institution prêteuse diminué de 50 points (taux effectif de 3,95 % au 30 avril 2026; 4,45 % au 30 avril 2025) et est renouvelable le 28 février 2027. Au 30 avril 2026, un montant de 4 000 000 \$ provenant de la marge de crédit était utilisé pour financer une tranche des coûts capitalisables liés à la réhabilitation du pavillon Roger-Gaudry (4 000 000 \$ au 30 avril 2025).

9. Crédoiteurs et charges à payer

	2026	2025
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	120 775	105 936
Salaires et avantages sociaux	40 263	56 001
Vacances courues du personnel et jours de carence à remettre en temps	56 684	55 204
Sommes à remettre à l'État	8 989	7 845
	226 711	224 986

10. Apports reportés

Apports reportés

Les apports reportés ont trait aux montants qui n'étaient pas encore utilisés aux fins désignées par les apporteurs des fonds.

	2026		
	Fonds avec restrictions	Fonds des immobilisations	Total
	\$	\$	\$
Solde au début (court et long termes)	504 730	418 706	923 436
Subventions encaissées au cours de l'exercice	230 436	73 941	304 377
Dons encaissés au cours de l'exercice	47 648	10 439	58 087
Revenus de placement affectés de l'exercice	21 025	—	21 025
Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	(285 008)	(21 930)	(306 938)
Montant transféré aux apports reportés afférents aux immobilisations	—	(230 348)	(230 348)
Solde à la fin (court et long termes)	518 831	250 808	769 639

	2025		
	Fonds avec restrictions	Fonds des immobilisations	Total
	\$	\$	\$
Solde au début (court et long termes)	486 701	495 981	982 682
Subventions encaissées au cours de l'exercice	256 765	107 138	363 903
Dons encaissés au cours de l'exercice	37 516	10 581	48 097
Revenus de placement affectés de l'exercice	17 768	—	17 768
Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	(294 020)	(27 421)	(321 441)
Montant transféré des apports reportés afférents aux immobilisations à la suite de la cession d'immobilisations	—	18 687	18 687
Montant transféré aux apports reportés afférents aux immobilisations	—	(186 260)	(186 260)
Solde à la fin (court et long termes)	504 730	418 706	923 436

10. Apports reportés (suite)

Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations ont trait aux apports affectés à l'acquisition d'immobilisations et représentent la tranche non amortie en fin d'exercice.

	2026	2025
	\$	\$
Solde au début	1 249 164	1 138 794
Montant transféré des apports reportés	230 348	186 260
Montant transféré aux apports reportés à la suite de la cession d'immobilisations	—	(18 687)
Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	(60 332)	(57 203)
Solde à la fin	1 419 180	1 249 164

11. Dette

	2026	2025
	\$	\$
Emprunts financés par le MES		
Emprunts, 1,4990 % à 5,1500 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 56 275 223 \$, solde de 188 534 280 \$ échéant entre le 1 ^{er} octobre 2028 et le 1 ^{er} octobre 2043	501 163	557 440
Emprunts, 2,8760 % à 3,9990 %, intérêts et capital remboursables par versements trimestriels de 1 227 307 \$, solde de 795 536 \$ échéant entre le 1 ^{er} mars 2031 et le 1 ^{er} mars 2034	30 392	34 236
Emprunts, 1,3450 % à 4,3140 %, intérêts et capital remboursables par versements annuels de 1 328 038 \$, échéant entre le 1 ^{er} juin 2026 et le 11 juillet 2034	4 847	6 000
Emprunt, 0,7690 %, intérêts payables semestriellement, capital remboursable par versements annuels de 259 117 \$, échu le 1 ^{er} novembre 2025	—	259
	536 402	597 935
Frais d'émission de la dette non amortis	(1 833)	(2 248)
	534 569	595 687

11. Dette (suite)

	2026	2025
	\$	\$
Autres emprunts		
Emprunt pour des travaux de rénovation et de réaménagement et pour la construction de pavillons, portant intérêt au taux variable indexé au taux CORRA composé quotidiennement majoré de 0,7514 % (taux effectif de 3,0377 % au 30 avril 2026; 3,5170 % au 30 avril 2025), remboursable par versements trimestriels de 1 705 953 \$, capital et intérêts, solde de 30 921 459 \$ à l'échéance le 3 janvier 2030, financé par le fonds de fonctionnement*	49 335	53 106
Emprunt pour la rénovation des résidences, portant intérêt au taux CORRA composé quotidiennement majoré de 0,4800 % (taux effectif de 2,7744 % au 30 avril 2026; 3,2449 % au 30 avril 2025), remboursable par versements mensuels de 55 281 \$, capital et intérêts, échéant le 31 mai 2030, financé par le fonds de fonctionnement*	2 421	2 935
Emprunt pour le rachat du contrat de location-acquisition du bâtiment de la Cité du savoir de Laval, portant intérêt au taux CORRA composé quotidiennement majoré de 1,0414 % (taux effectif de 3,3260 % au 30 avril 2026; 3,9725 % au 30 avril 2025), remboursable par versements trimestriels de 607 355 \$, capital et intérêts, solde de 5 235 493 \$ à l'échéance le 25 janvier 2039, financé par le fonds de fonctionnement*	28 287	29 699
Emprunt pour la construction du complexe MIL, portant intérêt au taux CORRA composé quotidiennement majoré de 0,8614 % (taux effectif de 3,1477 % au 30 avril 2026; 3,6270 % au 30 avril 2025), remboursable par versements trimestriels de 1 254 803 \$, capital et intérêts, solde de 45 785 084 \$ à l'échéance le 1 ^{er} avril 2035, financé par le fonds de fonctionnement*	80 440	83 952
Emprunt pour le bâtiment de la Cité du savoir de Laval, portant intérêt au taux variable indexé au taux CORRA composé quotidiennement majoré de 0,9214 % (taux effectif de 3,2014 % au 30 avril 2026; 3,9114 % au 30 avril 2025), remboursable par versements trimestriels dont le montant est variable et déterminé selon un tableau de remboursement préétabli par la banque, échéant le 1 ^{er} juin 2036, financé par le fonds de fonctionnement*	9 344	10 151
	169 827	179 843
	704 396	775 530
Moins : tranche à court terme	158 691	71 549
	545 705	703 981

* Ces emprunts comportent des contrats d'échange de taux d'intérêt présentés à la note 16.

11. Dette (suite)

Les versements de capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2027	158 691
2028	98 219
2029	61 021
2030	67 676
2031	29 988

12. Actifs (obligations) au titre des prestations définies

	2026	2025
	\$	\$
Actif au titre des prestations définies du régime de retraite de base	—	—
Obligation au titre des prestations définies du programme surcomplémentaire du régime de retraite	(91 208)	(88 981)
Obligation au titre du régime d'avantages postérieurs à l'emploi	(90 466)	(91 364)

Régime de retraite

L'Université offre à l'ensemble de ses salariés un régime de retraite avec un programme de base contributif à prestations définies ainsi qu'un programme surcomplémentaire. Les prestations de ces deux programmes sont fondées sur les années de service et sur les salaires de fin de carrière. Les fonds nécessaires pour satisfaire aux obligations du régime sont fournis par les participants et l'Université.

Selon la plus récente évaluation actuarielle, l'Université est tenue de verser une cotisation minimale égale à 10,09 % du salaire des participants pour l'année civile 2026 (11,33 % pour l'année civile 2025). La cotisation réelle versée au cours de l'année civile 2026 est de 10,09 % (11,43 % pour l'année civile 2025). Ce taux n'inclut pas la prestation payable pour le financement du programme surcomplémentaire de retraite qui représente environ 0,83 % de la masse salariale admissible au régime de retraite (0,84 % en 2025).

L'Université évalue la juste valeur des actifs du régime au 30 avril et évalue ses obligations au titre des prestations définies par extrapolation au 30 avril de chaque année pour les besoins de la comptabilité. L'évaluation actuarielle la plus récente aux fins de la capitalisation du régime a été effectuée en date du 31 décembre 2024. Les données ont été extrapolées au 30 avril 2026.

Depuis l'exercice 2023-2024, l'Université a révisé son estimation de la valeur de l'actif au titre des prestations définies, présentée ci-dessous comme étant la différence entre la juste valeur des actifs du régime de retraite et le passif actuariel (qui correspond ici aux obligations au titre des prestations définies). À la suite d'analyses approfondies, il a été déterminé qu'en fonction du contexte législatif actuel et des dispositions du règlement du régime de retraite régissant l'utilisation des excédents actuariels, la probabilité de la réalisation d'un tel actif par le biais de congés de cotisations pour l'Université est considérée peu probable. En conséquence, les conditions permettant la reconnaissance d'un actif n'étant pas réunies, une provision pour moins-value est désormais comptabilisée en diminution de l'actif au titre des prestations définies.

12. Actifs (obligations) au titre des prestations définies (suite)

Régime de retraite (suite)

Les informations relatives au régime de retraite se présentent comme suit :

	2026	2025
	\$	\$
Programme de base		
Juste valeur des actifs du régime de retraite	5 961 793	5 226 400
Obligations au titre des prestations définies	(5 275 905)	(4 645 800)
Provision pour moins-value	(685 888)	(580 600)
Actif au titre des prestations définies	—	—
Programme surcomplémentaire		
Obligations au titre des prestations définies	(91 208)	(88 981)

Composition des actifs du régime de retraite au 30 avril :

	2026	2025
	%	%
Titres du marché monétaire et encaisse	5,4	4,0
Obligations	23,4	26,9
Actions	26,8	22,9
Fonds communs de placement et autres investissements	44,4	46,2
	100,0	100,0

Les autres informations concernant le régime de retraite se présentent comme suit :

	2026	2025
	\$	\$
Coût total de l'exercice reconnu à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	49 816	65 619
Cotisations versées par l'Université au cours de l'exercice	78 469	80 375

Régime d'avantages postérieurs à l'emploi

L'Université a établi un régime d'avantages postérieurs à l'emploi destiné à tous les retraités.

L'Université évalue son obligation au titre des prestations définies pour les besoins de la comptabilité par extrapolation au 30 avril de chaque année. Les avantages postérieurs à l'emploi ont fait l'objet d'une évaluation complète aux fins de la comptabilisation au 1^{er} janvier 2024. Les résultats de cette évaluation ont été extrapolés au 30 avril 2026.

Les informations relatives à ce régime se présentent comme suit :

	2026	2025
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	(90 466)	(91 364)

12. Actifs (obligations) au titre des prestations définies (suite)

Les autres informations concernant le régime d'avantages postérieurs à l'emploi se présentent comme suit :

	2026	2025
	\$	\$
Coût de l'exercice reconnu à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	8 731	8 270
Prestations versées par l'Université au cours de l'exercice	4 393	5 040

Hypothèses

Les hypothèses actuarielles importantes retenues par l'Université sont les suivantes :

	2026		2025	
	Régime de retraite (programme de base et programme surcomplémentaire)	Régime d'avantages postérieurs à l'emploi	Régime de retraite (programme de base et programme surcomplémentaire)	Régime d'avantages postérieurs à l'emploi
	%	%	%	%
Obligations au titre des prestations définies au 30 avril	5,35 (5,05 pour surcomplémentaire)		5,65 (4,90 pour surcomplémentaire)	
Taux d'actualisation		5,05		4,90
Taux de croissance de la rémunération	2,75	2,75	2,50	2,50
Taux de croissance du coût des soins de santé	—	4,81	—	5,47
Coût des prestations pour l'exercice terminé le 30 avril	6,00 (4,30 pour surcomplémentaire)		5,70 (4,75 pour surcomplémentaire)	
Taux d'actualisation		—		—
Taux de croissance de la rémunération	2,75	2,75	2,50	2,50
Taux de croissance des droits de scolarité	—	2,00	—	2,00
Taux de croissance du coût des soins de santé	—	4,81	—	5,47

13. Soldes de fonds grevés d'affectations d'origine interne et externe

Principales catégories d'affectations d'origine externe

	2026	2025
	\$	\$
Fonds de dotation		
Dotations de source externe dont le revenu doit être utilisé à des fins spécifiées par le donateur et non liées au fonctionnement	370 981	348 529
Dotations de source externe dont l'utilisation des revenus est liée au fonctionnement ou laissée à la discrétion de l'Université	1 931	1 929
Plus-value cumulative non réalisée des placements afférents au capital en dotation de source externe	90 879	73 878
Cumul de revenus de placement ajoutés au capital en dotation ⁽¹⁾	78 603	33 167
	542 394	457 503

⁽¹⁾ Le cumul de revenus de placement est présenté comme une affectation d'origine externe en raison du protocole de capitalisation de l'Université auquel ont souscrit les donateurs au moment du don. Ce protocole a pour principal objet de maintenir en réserve temporaire les revenus annuels non répartis aux autres fonds en vue d'une répartition ultérieure si les revenus des années subséquentes sont inférieurs aux montants à répartir.

Principales catégories d'affectation d'origine interne

	2026	2025
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Activités internes associées à la recherche	22 214	22 160
Activités de réaménagement des Services aux étudiants et du Centre d'éducation physique et des sports	5	34
	22 219	22 194
Fonds avec restrictions		
Surplus réalisés sur des activités de recherche affectés principalement à des fins de recherche ou à des fins identiques à celles de l'apport initial affecté de l'externe	17 022	16 080
Fonds des immobilisations		
Acquisitions futures d'immobilisations	77 956	69 988
Fonds de dotation		
Capital affecté de l'interne dont le produit peut être utilisé à la discrétion de l'Université	58 539	60 338
Plus-value cumulative non réalisée des placements afférents au capital en dotation de source interne	14 630	12 831
	73 169	73 169

14. Soldes de fonds à la fin de l'exercice du fonds de fonctionnement

Les activités du fonds de fonctionnement sont principalement de deux types :

- Les activités générales d'enseignement financées principalement à même la subvention du MES affectée au fonctionnement et par les droits de scolarité;
- Les activités spécifiques associées à la recherche financées à même des affectations internes de fonds déterminées par la direction de l'Université.

L'Université a affecté, à même ses produits du fonds de fonctionnement, des montants pour des activités internes de recherche. Les sommes ainsi affectées de l'interne à des activités associées à la recherche sont incluses dans le solde de fonds grevé d'affectations d'origine interne du fonds de fonctionnement. En 2026, le montant d'affectation d'origine interne de l'exercice s'élève à 36 521 300 \$ (36 394 100 \$ en 2025). Les affectations d'origine interne à des activités associées à la recherche s'élèvent à 22 213 800 \$ au 30 avril 2026 (22 159 600 \$ au 30 avril 2025).

Le solde de fonds affecté à la création de réserves pour l'amortissement de certaines immobilisations s'élève à 5 000 \$ au 30 avril 2026 (34 300 \$ au 30 avril 2025).

15. Virements interfonds

	2026			
	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds des immobili- sations	Fonds de dotation
	\$	\$	\$	\$
Contribution au fonds des immobilisations pour projets futurs	(25 523)	—	25 523	—
Contributions aux acquisitions d'immobilisations, infonuaque et au service de la dette	(46 965)	(3 721)	50 686	—
Affectation d'origine interne en dotation	(2 912)	—	—	2 912
Récupération d'affectations d'origine interne	6 152	—	—	(6 152)
Transfert de gains non réalisés aux dotations associées au fonds de fonctionnement	(1 969)	—	—	1 969
Revenus de placement non requis ⁽¹⁾ virés en dotation	(1 443)	—	—	1 443
	(72 660)	(3 721)	76 209	172

15. Virements interfonds (suite)

	2025			
	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds des immobili- sations	Fonds de dotation
	\$	\$	\$	\$
Contribution au fonds des immobilisations pour projets futurs	(18 994)	—	18 994	—
Contributions aux acquisitions d'immobilisations, infonuagique et au service de la dette	(42 994)	(13 632)	56 626	—
Affectation d'origine interne en dotation	(2 607)	—	—	2 607
Récupération d'affectations d'origine interne	864	—	—	(864)
Transfert de gains non réalisés aux dotations associées au fonds de fonctionnement	(3 231)	—	—	3 231
Revenus de placement non requis ⁽¹⁾ virés en dotation	(13)	—	—	13
	(66 975)	(13 632)	75 620	4 987

⁽¹⁾ Représente le réinvestissement (la capitalisation) de la tranche des revenus de placement non requis par les fonds bénéficiaires.

16. Instruments financiers

En vertu de ses actifs financiers et de ses passifs financiers, l'Université est soumise aux risques financiers suivants :

Risque de crédit

L'Université consent du crédit aux étudiants dans le cours normal de ses activités et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances. Une tranche importante des débiteurs est composée de subventions à recevoir du MES. L'Université évalue le risque de défaut d'encaissement comme étant faible.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers de l'Université fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'Université est exposée au risque de marché en raison de ses activités de placement. Le niveau de risque auquel est exposée l'Université varie selon la conjoncture des marchés et la composition de l'actif. L'Université gère ce risque en appliquant une politique de placement qui permet une diversification des placements.

16. Instruments financiers (suite)

Risque de change

Ce risque découle des participations détenues par l'Université dans des titres étrangers et des obligations étrangères. La politique de placement appliquée par le fonds de dotation est l'outil utilisé pour gérer ce risque. Au 30 avril 2026, les participations détenues par l'Université libellées en devises représentent une juste valeur de 225 800 664 \$ en dollars canadiens (185 979 400 \$ au 30 avril 2025).

Au 30 avril 2026, l'Université possède des contrats de change en cours en vertu desquels elle s'est engagée à vendre 31 646 234 \$ US à des taux variant de 1,3519 à 1,3660 et échéant le 15 mai 2026. Ces contrats visent à couvrir des placements encaissables en dollars américains; ils ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture. Les contrats de change sont évalués à la juste valeur et sont présentés distinctement à l'état de la situation financière, à l'actif ou au passif selon la situation.

Risque de taux d'intérêt

Les fonds d'obligations dans lesquels l'Université détient des participations sont composés d'obligations portant intérêt à taux fixe. Par conséquent, une variation du taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur des participations détenues par l'Université. Il en est de même pour les placements en obligations détenus par l'Université.

Les obligations et les emprunts financés par le MES sont garantis, capital et intérêts, par la cession et le transfert de subventions du MES. La majorité des autres dettes porte intérêt à un taux variable et est couverte par des contrats d'échange de taux d'intérêt.

En vertu de ces contrats d'échange de taux d'intérêt conclus par l'Université, cette dernière doit décaisser des intérêts à des taux fixes en contrepartie de taux variables. Ces contrats d'échange de taux d'intérêt ont des échéances diverses et se répartissent comme suit au 30 avril 2026 :

Date d'échéance	Montant nominal initial	Paie ou reçoit	Taux fixe	Taux variable
	\$		%	
31 mai 2030	9 000	paie, fixe reçoit, variable	5,5000	CORRA composé quotidiennement majoré de 0,4800 %
1 ^{er} avril 2035	100 000	paie, fixe reçoit, variable	1,8242	CORRA composé quotidiennement majoré de 0,8614 %
3 janvier 2030	70 311	paie, fixe reçoit, variable	5,1300	CORRA composé quotidiennement majoré de 0,7514 %
1 ^{er} juin 2036	13 032	paie, fixe reçoit, variable	1,0851	CORRA composé quotidiennement majoré de 0,9214 %
25 janvier 2039	37 500	paie, fixe reçoit, variable	3,4850	CORRA composé quotidiennement majoré de 1,0414 %

16. Instruments financiers (suite)

Risque de taux d'intérêt (suite)

Comme ces contrats d'échange de taux d'intérêt n'ont pas été comptabilisés selon la méthode de comptabilité de couverture, ils sont inscrits à l'état de la situation financière dans le fonds des immobilisations à leur juste valeur. Celle-ci a été déterminée à partir d'informations obtenues de la contrepartie bancaire avec laquelle ces contrats ont été négociés. Conséquemment, les risques de trésorerie sont minimes.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité concerne le risque que l'Université ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'Université surveille son solde d'encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 30 avril 2026, les principaux passifs financiers étaient le découvert bancaire, les emprunts bancaires, les créditeurs et charges à payer, la dette et les instruments financiers dérivés.

17. Entités sans but lucratif contrôlées et partenariat

Entités sans but lucratif contrôlées

L'Université contrôle les Presses de l'Université de Montréal et IRICoR. Ces entités sous le contrôle de l'Université n'ont pas été consolidées dans les présents états financiers. Les données financières combinées de ces entités sont les suivantes :

	2026	2025
	\$	\$
Situation financière		
Éléments d'actif	9 037	8 547
Éléments de passif	2 780	2 389
Excédent des éléments de l'actif sur ceux du passif	6 257	6 158
	9 037	8 547
Résultats		
Produits	3 752	8 605
Charges	3 653	5 587
Excédent des produits sur les charges	99	3 018

Partenariat

L'Université s'est engagée dans un partenariat avec la Corporation de l'École Polytechnique de Montréal, la Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal, l'Université McGill et l'Université Laval. Ce partenariat est reconnu sous le nom d'Institut de valorisation des données (IVADO). Compte tenu de sa nature, ce partenariat n'est pas une personne morale distincte. Chaque membre du partenariat comptabilise dans ses propres états financiers sa quote-part des produits et des charges de l'exercice. L'Université est le fiduciaire du partenariat.

Les états financiers de l'Université incluent des produits de 15 151 496 \$ (13 282 000 \$ en 2025) et des charges équivalentes attribuables à ce partenariat.

18. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

	2026	2025
	\$	\$
<i>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement et des débiteurs à long terme, des apports reportés et des subventions à rembourser ou à verser</i>		
Débiteurs	178 377	191 404
Stocks	(398)	31
Charges imputables au prochain exercice	1 512	(2 159)
Créditeurs et charges à payer	(14 107)	(25 697)
Produits reportés	2 019	(782)
Apports reportés	(153 797)	(59 246)
Subventions à rembourser ou à verser	(2 437)	(16 770)
	11 169	86 781

Opérations sans effet sur la trésorerie

	2026	2025
	\$	\$
Immobilisations impayées à la fin de l'exercice	70 962	55 130

19. Engagements

- (a) Le fonds de fonctionnement a des engagements totalisant 351 665 000 \$ à l'égard du fonds des immobilisations, à titre de contributions pour des acquisitions d'éléments d'actif, de même que pour des projets de rénovation, de réaménagement, d'agrandissement et de construction d'immobilisations. Ce montant se répartit ainsi :

	Engagements
	\$
Unités autofinancées	21 545 900
Autres unités du fonds de fonctionnement	330 119 100

- (b) Le fonds avec restrictions a des engagements totalisant 2 012 300 \$ à l'égard du fonds des immobilisations, à titre de contributions pour des acquisitions d'éléments d'actif, de même que pour des projets de rénovation, de réaménagement, d'agrandissement et de construction d'immobilisations.

19. Engagements (suite)

- (c) L'Université est liée par différents contrats de location d'espaces physiques, d'équipement et de matériel informatique. Les engagements totaux relatifs à ces contrats totalisent 72 844 000 \$. Les versements minimaux requis en vertu de ces contrats pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2027	17 364 200
2028	8 181 900
2029	6 820 500
2030	6 292 700
2031	5 963 500

- (d) L'Université s'est engagée auprès d'une institution financière à garantir, en cas de défaut, une somme maximale de 750 000 \$ en lien avec un emprunt des Presses de l'Université de Montréal, organisme contrôlé par l'Université.
- (e) Au 30 avril 2026, l'Université s'est engagée contractuellement auprès de fournisseurs externes pour un montant total de 292 920 500 \$.

20. Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, l'Université est partie à diverses réclamations visant principalement certains projets de développement immobilier. Bien qu'au 30 avril 2026, l'issue de ces différentes réclamations en suspens ne puisse être déterminée avec certitude, l'Université est d'avis que celle-ci n'aura aucune incidence importante défavorable sur sa situation financière, le résultat de ses activités ou ses flux de trésorerie.